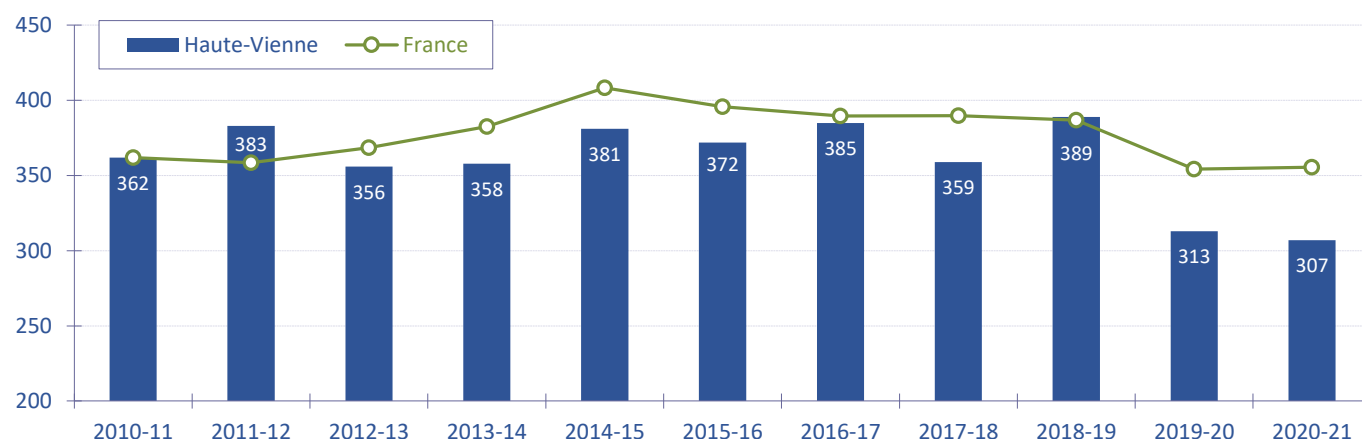


Les créations d'associations dans le département

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2010-2011.

Le rythme des créations observé dans le département depuis l'année repère 2010-2011, est moins soutenu et un peu plus irrégulier qu'au plan national. Sur la période récente, le repli engendré par la survenue inattendue de la crise et le premier confinement, au 1^{er} semestre 2020 (2019-2020), est ici nettement plus sévère. Le nombre de créations d'associations évolue peu l'année suivante, en Haute-Vienne comme au plan national.

Objet des créations dans le département

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	21,7	22,8
Sport	19,4	16,3
Loisirs	8,2	11,4
Social	8,3	8,5
Amicales - entraide	7,2	7,9
Éducation - formation	6,1	5,0
Économie	8,2	5,4
Santé	5,1	5,2
Environnement	6,6	5,8
Autres ⁽¹⁾	9,2	11,7
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le sport, l'éducation et l'économie.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

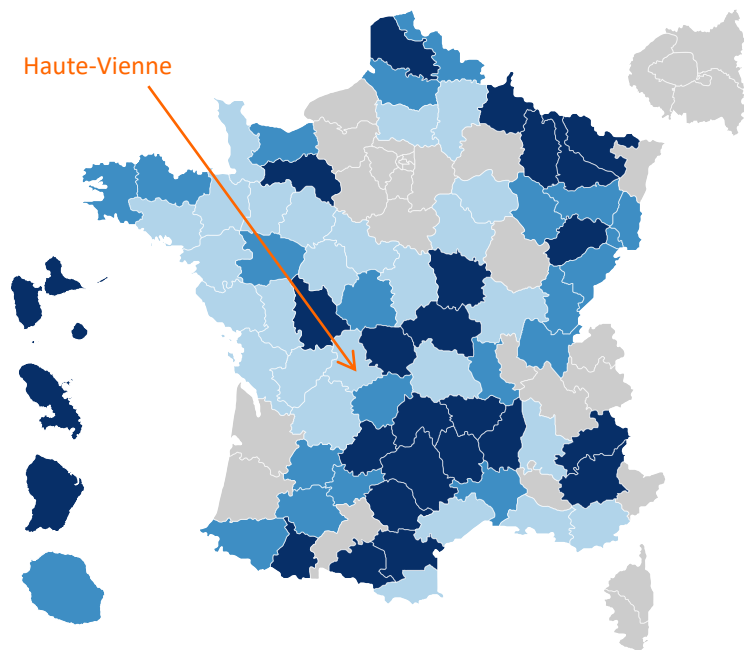
Combien d'associations et de bénévoles dans le département ?

La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Différentes sources complémentaires permettent d'estimer le nombre d'associations actives dans le département entre 8 500 et 9 000. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, assez bien identifié, on compte 1 300 clubs appartenant à des fédérations agréées, ayant délivré 100 660 licences, en 2020.

Le nombre de bénévoles s'appuie également sur des estimations, à partir d'enquêtes nationales IFOP – France Bénévolat – R&S. Ainsi, dans le département, entre 80 000 et 85 000 bénévoles font battre le cœur des associations. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Leur nombre est estimé entre 33 000 et 34 500.

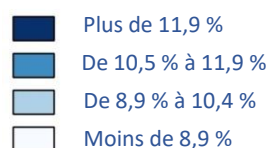
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **8 725** personnes sont salariées dans une association du département. Sur les **930** associations employeuses, **463**, soit **50 %** pour 52 % en moyenne nationale, ont moins de 3 salariés. À leurs côtés, **35** associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **10,1 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département (Moyenne France entière : 9,2 %).



Moyenne nationale : 9,2 %

Sources : URSSAF et MSA. Données 2020. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	9,4	11,4
Sport	3,4	4,5
Santé	8,5	7,5
Social	50,0	50,4
Loisirs	1,2	1,3
Culture	2,9	2,2
Autres activités ⁽¹⁾	16,4	12,3
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	8,2	10,5
Total	100,0	100,0

Parmi ces **8 725** salariés travaillant dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans la santé et la culture qu'au plan national, et un peu moins dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2020.

Zoom sur le secteur social

Un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

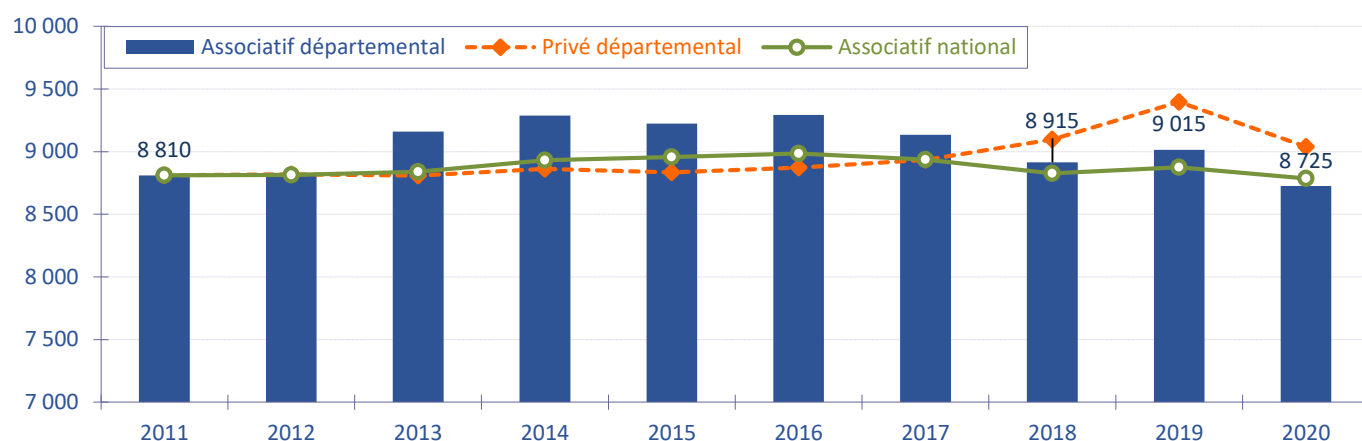
L'hébergement social et l'aide à domicile sont plus développés en Haute-Vienne, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	6,3	10,0
Hébergement social	12,8	10,1
Aide à domicile	13,2	8,7
Accueil de personnes âgées	0,7	0,7
Aide par le travail	4,5	7,5
Accueil de jeunes enfants	2,7	2,5
Accueil d'enfants handicapés	1,4	1,4
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,5	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	7,9	8,8
Ensemble du secteur social	50,0	50,4

Le département dans son contexte

Les effectifs associatifs du département sont rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé du département, d'autre part. Les évolutions respectives sont présentées dans ce graphique.

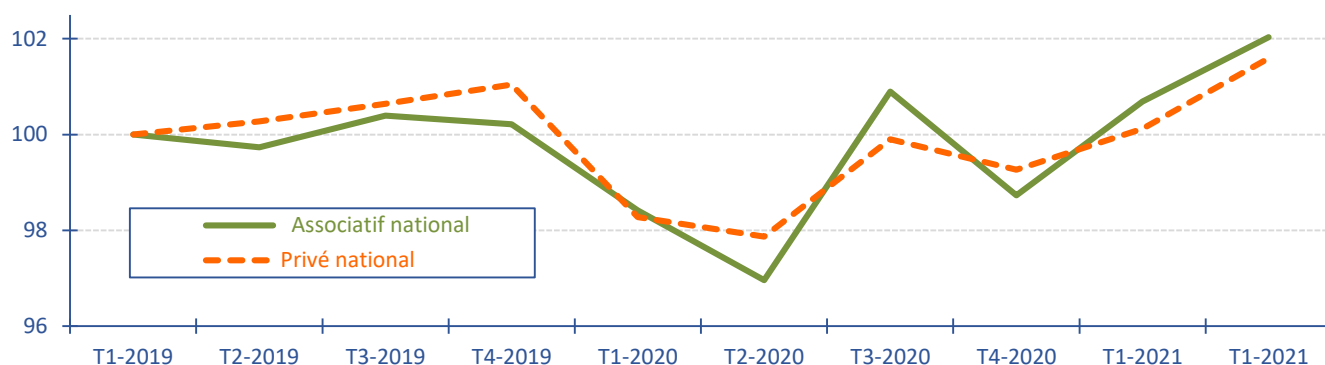


Sources : URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2011, pour être comparée à l'histogramme du département.

Sur les trois dernières années, les effectifs associatifs du département ont peu évolué en 2019. Ils ont ensuite subi les effets de la crise en 2020, de façon un peu plus prononcée qu'au plan national. L'ensemble du secteur privé a, quant à lui, connu une belle embellie en 2019, mais pour se replier tout aussi nettement en 2020.

Un précieux suivi trimestriel au plan national

Ce graphique national permet de voir les effets, au rythme des vagues épidémiques, à la fois pour les associations et pour l'ensemble privé. Ce, sur une dizaine de trimestres, dont les plus récents jusqu'à l'été 2021.



Sources : URSSAF. Évolution trimestrielle des effectifs salariés, en base 100 au 1^{er} trimestre 2019. Traitement R&S.

Au regard de l'année repère 2019, les associations sont au plus bas au 2^{ème} trimestre 2020, avec un rebond provisoire au 3^{ème} trimestre et des mouvements plus marqués que dans l'ensemble privé. La déception du 4^{ème} trimestre 2020 est effacée, avec deux trimestres 2021 d'embellie, de telle sorte que l'on se situe désormais un peu au-dessus des repères d'avant la crise. Ces tendances générales encourageantes cachent toutefois une diversité de situations selon les activités associatives dont certaines, comme la culture et le sport, ont particulièrement souffert.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières auprès des acteurs associatifs, notamment celles réalisées aux temps forts de la crise, pour adapter les mesures de soutien proposés par les pouvoirs publics.